



LA COLLABORATION MULTIPARTITE

En quoi consiste la collaboration multipartite

- ✓ Se concentrer sur l'administration d'une politique plutôt que sur son bien-fondé.
- ✓ Parvenir à l'unanimité dans les décisions du comité.
- ✓ Se concentrer sur la capacité à renforcer l'administration publique.
- ✓ Travailler en collaboration s'agissant des questions posées.
- ✓ Soutenir la mise en œuvre des recommandations d'audit.



**L'argent public
n'a pas de parti**



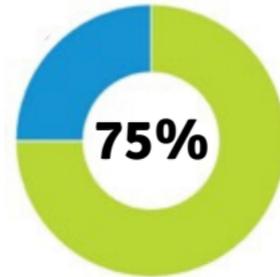
**Les membres
doivent
présenter un
front uni**

Manières de favoriser la collaboration

- Garantir une composition cohérente du comité.
- Faire preuve de respect envers les autres membres.
- Éviter de compter des ministres parmi ses membres ou de les convoquer à titre de témoins.
- Se concentrer sur la capacité du comité à renforcer l'administration publique.
- Convenir de principes définissant l'ordre des interventions et leur durée.

Interrogés sur la nature des obstacles à l'efficacité de leur comité :

75 % des membres ont évoqué des questions liées à la partisanerie au sein du comité.*



*Source : Mesure de la responsabilisation : Sondage de la FCAR sur les comités des comptes publics au Canada (2018)

Promotion de l'audit, de la surveillance et de la gouvernance dans le secteur public



Que doivent éviter les comités?

- Le blocage de motions par certains membres.
- L'entrave à la tenue de réunions ou à la convocation/re-convocation de témoins.
- Le manque de respect envers les autres membres du comité.
- Le recours à des questions faciles posées aux témoins.
- L'exploitation du comité dans une mentalité du « je t'ai eu » ou à des fins politiques.

Obstacles à l'efficacité d'après les membres des comités*

« Le jeu des partis à tous les niveaux a limité notre capacité de collaboration. Les membres du gouvernement protègent le gouvernement et les membres de l'opposition se focalisent parfois sur des objectifs politiques au lieu d'examiner ou de résoudre sincèrement les problèmes. »

« Il y a de la partisanerie et les membres du gouvernement reçoivent des ordres du Cabinet du premier ministre. Les membres du comité n'ont aucune marge de manœuvre personnelle. »

« Certains membres ont tenté d'exploiter les réunions à des fins politiques au lieu de rester impartiaux. »

« Les membres du gouvernement posent la plupart du temps des questions faciles pour utiliser le temps qui leur est imparti et proposent des sujets positifs au lieu d'aborder ceux qui nécessitent un examen. »

**Source : Mesure de la responsabilisation : Sondage de la FCAR sur les comités des comptes publics au Canada (2018)*

**Les CCP qui
collaborent
ont un
impact.**